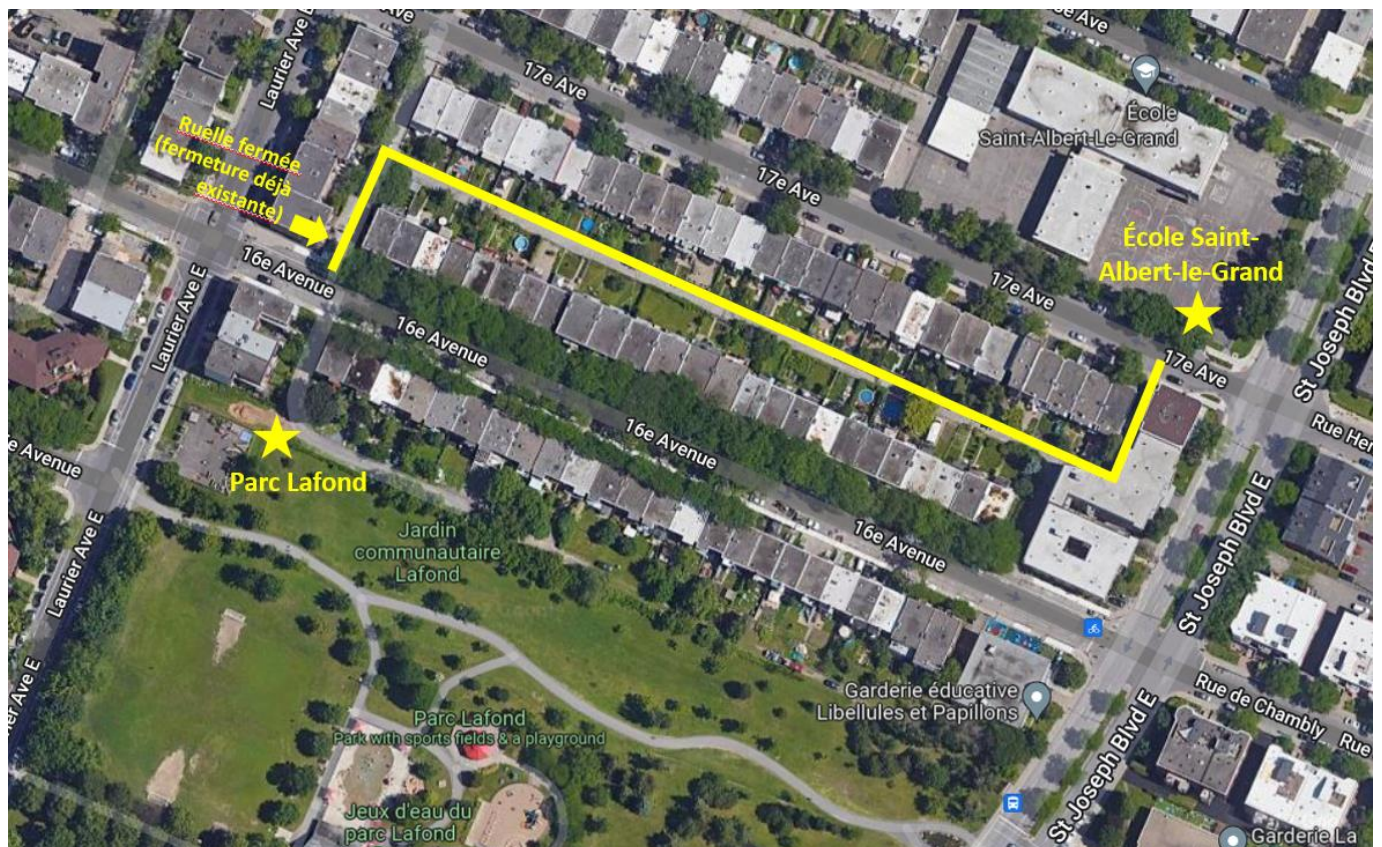


Le projet : Sécuriser et rendre plus actif le trajet entre l'École St-Albert -Le-Grand et le Parc Lafond

Les élèves de votre école représentent un nombre considérable de familles de Rosemont, et grâce à l'agrandissement ce nombre augmentera lors de la prochaine rentrée scolaire.

La ruelle entre la 16^e/17^e et Laurier\St-Joseph, prépare actuellement une soumission pour devenir une ruelle active — un espace de jeu qui privilégie la sécurité des enfants et encourage l'activité physique. Si notre candidature est choisie, la ruelle recevra 3000 \$ de l'arrondissement de Rosemont pour ajouter de la signalisation, du marquage au sol, et des modules de jeux (sans fermer la ruelle à la circulation). Nous aimerions utiliser ces installations pour créer un parcours d'obstacles le long de la ruelle — un parc linéaire.

Nous vous écrivons dans l'espoir que la communauté de l'École Saint-Albert-Le-Grand se joigne à nous afin de demander la sécurisation des intersections qui lient cette ruelle à l'école (17e/St-Joseph) et au Parc Lafond (16e/Laurier). Si notre candidature est acceptée, cette ruelle verte et active pourrait devenir un corridor actif et sécuritaire. Ainsi, les enfants de l'école Saint-Albert-Le-Grand seraient encouragés à se rendre directement à l'aire de jeux du Parc Lafond.



Actuellement, les enfants qui quittent l'école Saint-Albert-Le-Grand peuvent accéder au parc Lafond en suivant St-Joseph pendant quelques coins vers l'ouest. Pourtant, la présence

d'enfants à l'intersection de St-Joseph et 17e av n'est pas très évidente, car l'entrée principale de l'école (et la signalisation associée) sont localisées sur la 18e av.



Nous désirons donc proposer une alternative à la rue St-Joseph plus sécuritaire et certainement plus agréable pour les enfants. L'idée est que les enfants qui sortent de l'école sur la 17e puissent prendre l'entrée de la ruelle au sud de la 17e et ensuite monter la ruelle pour sortir au

coin du 16e et Laurier (déjà fermé aux voitures). L'entrée du Parc Lafond est directement en face. Le projet que nous proposons, avec des aménagements à cet effet, pourrait offrir un trajet plus ludique, plus vert, plus direct, et plus sécuritaire que les rues avoisinantes.

Pour sécuriser les rues autour de ce trajet, nous demandons à l'arrondissement de Rosemont de considérer l'ajout d'un passage piéton au coin de St-Joseph/17e av et au coin de Laurier/16e av.

Avant de soumettre notre candidature, le comité sonde l'intérêt des riverains, consulte la faisabilité de ce projet avec l'arrondissement. À ces consultations nous souhaitons un appui de l'OPP de l'école ainsi que du conseil d'établissement. Votre appui serait précieux !

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question. Si possible, nous aimerions pouvoir ajouter une lettre d'appui de l'école au dépôt de candidature le 28 mars 2022.

Solidairement,

